

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNICEF appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts pour réduire la mortalité infantile: « la perte de 9,7 millions d'enfants chaque année est inacceptable »

Tunis- 10 mai 2008, En collaboration avec la Société Tunisienne de Pédiatrie et la Direction des Soins de Santé de Base, le bureau de l'UNICEF en Tunisie a lancé aujourd'hui le rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde en 2008 et ce, à l'occasion de la journée nationale de pédiatrie. Un nombre important de participants parmi les pédiatres, les médecins de santé publique, les responsables nationaux et régionaux de santé et les professionnels des media ont assisté à cet évènement.

En présidant cette cérémonie, Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Santé Publique a souligné que « *l'engagement de la Tunisie en faveur de l'enfant émane de sa conviction profonde que tout investissement au profit des générations futures constitue le meilleur garant de progrès et de stabilité du pays car une société qui ne peut prendre soin de ses enfants ne peut en aucun cas considérer son développement comme durable. Le souci permanent de promotion de la santé maternelle et infantile s'inscrit dans un cadre global de politique sociale orientée vers le bien être du citoyen quels que soient sa catégorie sociale, son âge et son environnement* ».

De son côté, Jean-Michel Delmotte, Représentant de l'UNICEF en Tunisie, a déclaré qu'aujourd'hui, la mortalité infantile constitue un indicateur sensible du développement d'un pays et un indice révélateur de ses priorités et de ses valeurs. Depuis 1990, le nombre de décès des enfants de moins de cinq ans a nettement diminué dans le monde. Ce nombre est passé de 13 millions d'enfants en 1990 à 9,7 millions d'enfants en 2006. Toutefois, le rythme actuel demeure insuffisant pour la réalisation de l'OMD 4¹ ; et si la tendance actuelle se maintient, il y aura en 2015, 4,3 millions de décès d'enfants que le monde aurait pu éviter ». Il a également salué les efforts louables déployés par la Tunisie pour assurer la survie, la protection et l'épanouissement de l'enfant tunisien. « *Les performances réalisées par le pays dans ce domaine, ajoute-t-il, classent la Tunisie en bonne position par rapport aux pays industrialisés et en peloton de tête des pays en développement* »

Le rapport de l'UNICEF qui analyse la situation de la survie de l'enfant et des soins de santé primaire pour les enfants, en insistant sur les tendances concernant la mortalité infantile et les progrès réalisés en ce qui concerne l'objectif du millénaire pour le développement (OMD 4) classe la Tunisie parmi les pays qui sont en bonne voie pour réaliser cet objectif. Ces pays ont soit fait diminuer le taux de mortalité des moins de 5 ans en dessous de 40 pour 1 000 naissances vivantes, soit atteint un taux annuel moyen de régression de 3,9 % ou plus depuis 1990 – ou ils ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2015 concernant la réduction de la mortalité infantile.

Entre 1990 et 2006, la Tunisie a réussi à réduire le taux de mortalité des moins de 5 ans de 51 décès à 23 décès pour 1000 naissances vivantes ; et grâce à cela elle enregistre un taux annuel moyen de régression (TAMR) de 5.1% (parmi les plus élevés dans la région MENA). En terme de pourcentage, la Tunisie a réduit le taux de mortalité des moins de 5 ans de 56% durant cette période (la cible est de 67% d'ici 2015), et fait donc partie des 60 pays qui ont réussi à réduire, au moins de moitié, le taux de mortalité des moins de cinq ans durant la période 1990 -2006.

En ce qui concerne la mortalité maternelle, le rapport classe la Tunisie dans le groupe des pays en développement avec le plus bas risque de décès maternels sur la vie entière (1/500 pour la Tunisie), et la situe largement en dessous du ratio enregistré dans la région MENA (1/140). En effet, le pays est dans une position intermédiaire entre les pays en développement (risque de 1/76) et les pays industrialisés (1/8000).

Enfin, le rapport appelle la communauté internationale à redoubler d'efforts et à réduire le nombre de décès d'enfants à un rythme nettement supérieur à ce qui a été réalisé jusqu'à maintenant. Pour cela, il sera indispensable d'agir rapidement sur plusieurs fronts : éliminer la pauvreté et la faim (OMD 1), améliorer la santé maternelle (OMD 5), combattre le VIH et le SIDA, le paludisme et d'autres maladies (OMD 6), améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement (OMD 7) et rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables (OMD 8). Le rapport insiste sur la nécessité d'agir sur les causes sous-jacentes et structurelles de la mortalité maternelle et infantile, notamment l'analphabétisme des femmes, les pratiques alimentaires inadéquates et la pauvreté. Il souligne aussi l'importance d'assurer un continuum des soins de santé (temporel et géographique) pour la mère, le nouveau né et l'enfant, ainsi que le rôle stratégique que peuvent jouer les familles et communautés dans la survie de l'enfant.

¹ OMD 4 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de 150 pays et territoires du monde entier pour aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, l'accès à de l'eau potable et à des moyens d'assainissement, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le SIDA. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

Pour toute information supplémentaire, merci de contacter:

Akthem Fourati tel: +216 71 802 7700 afourati@unicef.org
Mokhtar Dhahri tel: +216 71 802 7700 mdhahri@unicef.org